

CAInfos

SEINE & MARNE

JOURNAL D'INFORMATIONS DES PERSONNELS EDF-GDF, DES INDUSTRIES PÂTISSIERES ET GAZIERES DE SEINE-ET-MARNE Octobre 2019 - n°51

C'est vous qui nous permettez de partir en colo

MERCI !!!



VOUS AUSSI DEVENEZ CONVOYEUR...



Où et quand se rendre dans nos SLVie ?

▶ **SLVie 1 : 3 place Arthur Chaussy – 77000 Melun**

Tél. : 01.64.41.53.88 / 01.64.41.53.89
 E-mail : slv01.cmcas601@asmeg.org - [f](#) @CASmelunSLVmelun
 Ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h45 les lundis, mardis et jeudis.
 Ouvert de 8h30 à 12h les mercredis et vendredis.

▶ **SLVie 2 : 140 rue de l'Industrie**

77176 Savigny-le-Temple
Site de Lieusaint : 8 points de vue 77127 LIEUSAINT
 ⚠ Aucun horaire et jour d'ouverture fixés (fermés momentanément)

▶ **SLVie 3 : 1 impasse du stade – 77100 Meaux**

Tél. : 01.60.24.25.61 - E-mail : slv03.cmcas601@asmeg.org
[f](#) @SLviedemeaux - Ouvert du lundi au vendredi (excepté les jeudis) de 8h15 à 12h et de 13h à 17h15.

▶ **SLVie 4 : 31 Boulevard Voltaire – 77370 Nangis**

Tél. : 01.64.60.46.93 - E-mail : slv04.cmcas601@asmeg.org
 Ouvert les jeudis de 14h à 17h.

▶ **SLVie 5 : 22 boulevard de Beaubourg – Croissy Beaubourg BP 15 – 77313 Marne la Vallée – CEDEX 02 (rajouter pour la correspondance en entête ENEDIS – GRDF)**

Tél. : 01.60.33.22.28 - E-mail : slv05.cmcas601@asmeg.org
[f](#) @SLVie-Croissy-Beaubourg - Ouvert de 8h à 12h et de 13h15 à 17h sauf le mercredi et le jeudi matin.
 Pour le site de Vaires sur Marne, rapprochez-vous de votre Slvie 5

▶ **SLVie 7 : 14 route de Provins**

77130 Montereau-Fault-Yonne
 Tél. : 01.64.69.31.91/92 - E-mail : slv07.cmcas601@asmeg.org
 Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le mercredi toute la journée et le jeudi matin.

▶ **SLVie 9 : 1 avenue de l'Europe Immeuble Citalium 77144 Montevrain**

Tél. : 01.78.37.04.89 - E-mail : slv09.cmcas601@asmeg.org
 Ouvert lundi, mardi et vendredi de 9H à 12H et de 13h à 17h30, jeudi de 13h à 17h30. sauf les jeudis matins et les mercredis

▶ **SLVie 10 : 199 rue Anatole France 77190 Dammarie Les Lys**

⚠ Aucun horaire et jour d'ouverture fixés (fermée momentanément)

▶ **SLVie 12 : Av des Renardières Ecuelles 77250 Moret sur Loing**

Tél. : 01.60.73.64.81 - E-mail : slv12.cmcas601@asmeg.org/myriam.herve-szinetar@edf.fr
 Ouvert lundi, mercredi et vendredi de 9h45 à 11h45 et mardi de 9h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h30 sauf le jeudi toute la journée.

▶ **SLVie 15 : 14 rue Pelloutier Croissy Beaubourg 77435 Marne la Vallée**

⚠ Aucun horaire et jour d'ouverture fixés

▶ **SLVie 20 : Stockage Germigny/Coulombs 77840 Crouy sur Ourcq**

Tél. : 01.60.24.25.61 - E-mail : slv03.cmcas601@asmeg.org
 ⚠ Aucun horaire et jour d'ouverture fixés

[f](#) @CASmelun

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS ABONNER A LA PAGE FACEBOOK DE VOTRE CAS SEINE ET MARNE

Retrouvez nous pour toutes les actualités qui concernent la vie de votre CMCAS (colos, vacances, aides,...) : @CASmelun

Contactez MUTIEG/ ENERGIE Mutuelle

Par courriel : www.energiemutuelle.fr
 Par téléphone : 0969 32 37 37 (appel non surtaxé)
 Par courrier :
 MUTIEG / ENERGIE Mutuelle
 47 rue Godot de Mauroy
 75009 PARIS

A la rencontre de la CAMIEG

Par courrier : Camieg – 92011 Nanterre Cedex

Sur Internet : Camieg.fr

Par téléphone : 0811 709 300 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (service 0,06 €/min + prix appel)

Prendre un rendez-vous :

⚠ Numéro et mail réservés uniquement à la prise de RDV
 Par mail idf_accueil@camieg.org ou par tél. 01 77 93 14 02

Préciser sur le répondeur votre nom, prénom, numéro de sécurité sociale et numéro de téléphone.

A CROISSY BEAUBOURG dans votre SLVie 5,

Les mardis 29/10, 26/11 et 24/12/2019 de 10h30 à 12h00 et de 13h30 à 14h30

A MELUN dans votre CAS (18 rue Gatelliet - Bât E),

Les jeudis 7/11 et 5/12/2019 de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 14h30

A MONTEREAU dans votre SLVie 7,

⚠ Aucun horaire et jour d'ouverture fixés



édito

du président
Jean-Louis LEFRANÇOIS



« Tout n'est pas qu'ombre ou que lumière, le principal est de trouver ensemble notre trajectoire ».

Ainsi je terminais le rapport moral de votre Assemblée Générale de CMCAS du 26 septembre dernier, illustrant le nouveau défi auquel sont confrontés les Activités Sociales et leurs bénéficiaires. La période est aux tourmentes, les nécessités et les besoins existentiels se confondent avec les objectifs des grandes enseignes commerciales. Chacune et chacun sait bien qu'on ne peut plus continuer comme cela, que ce qui nous entoure, nature et êtres humains, ne peut plus être ignoré, exploité de la sorte. Alors la résistance aux idées et actes libéraux devient une question de survie.

Certes, vos Activités Sociales sont perfectibles mais elles restent uniques dans leur objectif et leur organisation. Elles participent à inscrire les relations humaines dans la solidarité, le partage alors qu'autour tout est concurrence. Elles appellent à l'élaboration commune, à la démocratie alors que tout est autoritarisme. En défendant les activités sociales et notamment les moyens « dit bénévoles » c'est une autre vision du travail que vous défendez, celle d'un retour social d'une partie de ses fruits.

Le dépeçage des entreprises intégrées et nationalisées de l'énergie, la diminution des acquis sociaux constituent des non-sens au regard des enjeux environnementaux, économiques, Et l'argument de la cherté des investissements n'est plus recevable.

Les chiffres de l'Organisation Non Gouvernemental l'OX FAM sont éloquent : 26 milliardaires, 26 personnes détiennent la moitié des richesses de l'humanité !! Les 500 familles les plus riches de France ont augmenté leur capital de 22% en 2 ans et disposent de 700 milliards d'euros de patrimoine.

Le monde, nos entreprises et leurs Activités Sociales sont à la croisée des chemins, ne devons-nous pas ensemble tracer notre trajectoire ?



Sommaire



VIE DE VOTRE C.A.S

Activités Sociales : Pas de statut quo... 4-5
AG CMCAS Seine et marne 9-10-11
Des nouvelles de nos plumes.... 19
Vacances inscriptions séjours 19



ACTIVITÉS

Petit cours d'histoire..... 8
Colos bilan été 2019..... 15
Spectacle de Noël..... 20



ZOOM SUR

Ensemble plus fort
qu'HERCULE..... 6-7-8



SANTÉ SOLIDARITÉ PRÉVENTION

Tout savoir sur l'amiante..... 13
Devenez convoyeur 15



MUTUELLE

CSMR quelques rappels ... 12-13



RÉTRO ACTIV

Ça s'est passé..... 17-18

Directeur de la publication :
Jean-Louis LEFRANÇOIS
Rédactrice en chef :
Claudine TRÉVISAN
N° ISSN 1620-2880
Réalisation : Agence Idole
Impression : Imprimerie Rivet
Presse-Édition, Limoges

ACTIVITÉS SOCIALES : PAS DE STATUT QUO... **MAIS LES MOYENS DE LEUR FONCTIONNEMENT**

NOUS SOMMES DANS L'INCAPACITÉ, DU A L'INCERTITUDE DE
L'ACCEPTATION DES DÉTACHEMENTS DE RÉALISER CERTAINES
DE VOS ACTIVITÉS, MALGRÉ L'INVESTISSEMENT PERSONNEL DE
NOMBREUX COLLÈGUES BÉNÉVOLES

Depuis le 01 Avril 2018 un accord dit « moyens bénévoles » est inscrit dans l'article 25 de notre statut suite à sa réécriture. Cet accord de Branche est entré en vigueur suite à la signature des fédérations syndicales CFDT et CFE/CGC. Les règles de dénonciation, à savoir l'obligation de représenter 50% des suffrages exprimés au niveau de la branche ne sont pas réunies. (Pour rappel, ni FO DSP, ni la CGT seules en ont la possibilité).

Cet accord constitue une amputation forte et brutale des moyens bénévoles confiés par les entreprises aux Activités Sociales (détachements pour Slvie et CMCAS, prise en charge d'une partie des loyers par exemple). Sans aucun doute, les signataires et les employeurs veulent tendre à une fonctionnarisation de nos Activités Sociales pour gommer l'influence de l'organisation majoritaire. Une vision bien partisane qui oublie que les premiers grands perdants sont les bénéficiaires. En effet, il ne faut pas être sorti de la cuisse de Jupiter pour savoir qu'en matière sociale ce qu'on prend aux uns va rarement aux autres, que ce que le patronat ampute en salaire socialisé va rarement au salaire net.

Aveuglé par la rentabilité à court terme, le patronat des IEG semble oublier le rôle d'amortisseur de nos Activités Sociales, d'atténuation des tensions rendues plus fortes par la mise en concurrence des agents. Il entend se débarrasser de son rôle envers les retraités alors que ces derniers par leur présence dans les 514 communes du département confortent le lien avec les équipes municipales qui sont autant de concédants du réseau.



Appliqué à la lettre cet accord relève en soi d'une vision dogmatique. Comment pourrait-on penser le fonctionnement de nos Activités Sociales de la même façon partout et gommer par exemple les spécificités de l'IDF et de la Seine et Marne ? Deuxième département le plus vaste de France, des voix de communications diversifiées et encombrées, peu de transports en commun intra département, de services publics, y compris de la petite enfance, éparses. Des bénéficiaires dont la moitié ont 60 ans et plus, pour les plus âgés souvent isolés. Autant de spécificités dans les besoins comme dans les moyens supplémentaires à mettre en œuvre.

C'est pourquoi, sur le département de Seine et Marne, depuis plusieurs mois, sous l'impulsion de l'organisation majoritaire, vos élus et représentants syndicaux au niveau local, CFDT, FO DSP et CGT ont décidé que cet accord scélérat ne pouvait s'appliquer en l'état. Ils vous ont sollicité et proposé une mobilisation la plus large pour faire valoir ces spécificités.

Les actions locales combinées à celles sur toute l'IDF ont permis, dans un premier temps un sursis à l'application de cet accord. Unis, nous avons obtenu le droit d'expression auprès du SGE des IEG le 3 octobre assorti d'un moratoire sur l'application de l'accord. Pour que cette rencontre soit la plus constructive possible, les organisations locales CGT, CFDT et FO DSP se sont réunies pour faire une seule et même proposition aux employeurs de la branche qui a été portée auprès des

employeurs le 3 octobre dernier. Le fil conducteur de ce projet est simple : pas de statut quo... Ne pas nier l'accord, ne pas s'en accommoder et construire une proposition responsable qui permette de maintenir un lien de proximité avec l'ensemble des bénéficiaires et répondre aux besoins de solidarité et loisirs.

La dénonciation de l'accord étant peu probable aujourd'hui (il faudrait qu'un des deux signataires change d'avis), les élus et leurs organisations à l'exception de la CFE/CGC souhaitent obtenir un avenant à l'application de l'accord qui intègre les spécificités et les besoins des bénéficiaires seine et marnais. Il y a urgence, l'impact de cet accord se fait déjà ressentir. Malgré le moratoire sur les réintégrations imposées des correspondant(e)s, certaines SLVie se voient priver de remplaçant(e)s. Nous sommes dans

l'incapacité, due à l'incertitude de l'acceptation des détachements, de réaliser certaines de vos activités, malgré l'investissement personnel de nombreux collègues bénévoles.

Nous avons dû reporter la distribution du « livre d'été », nous ne serons peut-être pas en capacité de trier la hotte du père Noël pour le spectacle de fin d'année des enfants, le service tant apprécié des collègues actifs lors du repas des pensionnés ne se fera peut-être pas, la fête de votre CAS n'a pas eu lieu comme prévu au mois de juin... Quelques exemples visibles et palpables ; et que dire de tout le travail de proximité et d'accompagnement social de situations difficiles dont personne ne peut se croire aujourd'hui à l'abri.

Avant de découvrir les propositions faites lors de la réunion du 3 octobre, je voudrais rappeler deux choses :

L'accord qui devait entrer en vigueur le 1 avril 2018 ne s'applique que très partiellement à l'heure où ces lignes sont écrites. Rien n'aurait été possible sans des bénéficiaires mobilisés. Imaginez si nous étions encore plus nombreux.

La porte, la mienne, celle de mon organisation comme celles des deux autres, reste ouverte à la CFE/CGC pour qu'elle rejoigne ce mouvement unitaire. Reconnaître que l'application en l'état de cet accord est mortifère pour nos Activités Sociales ce n'est pas se renier. Ce serait juste permettre à ce bel ouvrage social de disposer de moyens confiés par les employeurs, acquis par des générations d'agents afin de concentrer les Activités Sociales sur la solidarité, la proximité, l'épanouissement des bénéficiaires.

Jean-Louis LEFRANCOIS

AVANT	ACCORD	AVENANT
Temps administrateurs		
24 jours/an + 1 920h de bureau + 1 590 h Temps plein Président(e)	13 jours/an 1 590 h Temps plein Président(e) 795 h Secrétaire Général 795 h trésorier(e)	13 jours/an + 528 h de bureau 1 590 h Temps plein Président(e) 795 h Secrétaire Général 795 h trésorier(e)
Temps Correspondant(e)s SLVie et bureau		
12 SLVie - 14 correspondant(e)s 22 260 heures	Pour 12 SLVie - 4,5 correspondant(e)s 7 155 heures	6 SLVie - 10 correspondant(e)s 15 900 heures
Bureau de SLVie - 6 384 heures 9 membres par bureau	0	Bureau de SLVie - 1 890 heures 9 membres par bureau
Temps Commissions		
8 Commissions de 13 membres 8 320 heures/an	1 395 heures/an	5 commissions de 13 membres 4 550 heures/an
AG SLVie et CMCAS		
AG CMCAS - 100 délégué(e)s - 600 h	0	AG CMCAS - 100 délégué(e)s - 260 h
AG SLVie - 4 heures par agent actif	0	AG SLVie 2 heures par agent actif
Global		
41 474 heures	11 730 heures	27 813 heures

Ensemble **PLUS FORT**

QU' HERCULE

Hercule est le nom de code donné à une transformation du Groupe EDF voulue par le Président de la République, Emmanuel Macron. Le gouvernement entend placer le nucléaire sous maîtrise publique et ouvrir le reste des activités à la concurrence.

En d'autres termes, on nationalise les coûts et on privatise les bénéfices. Face à ce projet et aux conséquences qui en découleraient, toutes les fédérations syndicales, sans exception, sont vent debout.

½ siècle d'investissements publics

C'est en 1946, sous l'égide du CNR*, que l'État nationalise les sociétés privées spécialisées dans la production, le transport et la distribution de l'électricité et du gaz, dans l'objectif de reconstruction d'un pays détruit par la guerre et dans l'intérêt des Français. Ainsi naissent deux établissements : EDF et GDF qui partageront certaines Directions, notamment celles de la gestion du personnel et de la distribution. Jusque dans les années 90, elles développeront les réseaux, construiront les barrages hydro-électriques, le parc électro-nucléaire, les grands stockages gaz seront forés... Chaque français en est donc actionnaire. Les « dividendes versés » aux

Français seront : un Service Public de qualité, performant (le plus apprécié) et des tarifs parmi les plus bas d'Europe.

Le lent détricotage

Entre 1996 et 1998, plusieurs directives européennes ont engagé l'ouverture à la concurrence. Dans un premier temps, ce seront les très gros clients consommant plus de 100 Gwh qui, dès 1999, pourront choisir un fournisseur alternatif. Cette date marque la fin d'un destin commun avec la disparition de la direction mixte EDF-GDF. Entre 2000 et 2006 le marché s'ouvrira progressivement aux professionnels puis aux usagers domestiques. Depuis le 1er juillet 2007, les marchés de l'électricité et du gaz sont ouverts à

la concurrence pour l'ensemble des clients. Depuis, une trentaine de fournisseurs (Total Direct Énergie, Eni, EDF, Engie, Leclerc...) peuvent vendre de l'énergie.

La déstructuration se poursuit sous la pression du lobby de Bruxelles, avec une directive européenne de 2003 qui impose la séparation des activités de production, de distribution et de commercialisation. C'est la création d'ErDF (qui devient Enedis en 2016) et GrDF en 2008. Chacune de ces filiales assurant dans son secteur les activités et la mission de service public pour l'ensemble des fournisseurs d'énergie du nouveau marché. En 2004, il en est terminé du statut d'EPIC** d'EDF et GDF qui deviennent des Sociétés Anonymes.

« EDF-GDF ne sera pas privatisé, ni aujourd'hui ni demain. »
- Nicolas Sarkozy (2004)

C'est l'engagement du Président de la République dans la presse en 2004. Devant le Sénat, il précise même : « il n'y aura pas de privatisation d'EDF ni de GDF, et ce pour la raison simple : EDF et GDF ne sont pas des entreprises comme les autres ».

Quatre ans plus tard, GDF fusionne avec Suez, donnant naissance à GDF-Suez en 2008 qui devient Engie en 2015. L'État y détient aujourd'hui 23,64 % des actions, mais les grands gagnants sont une fois de plus la finance et ses actionnaires, puisque depuis 2008, 41 milliards € leur ont été versés, en grande partie remontés par les filiales issues de Gaz de France. Avec moins de 24 %, l'état est loin d'être majoritaire d'un secteur considéré comme hautement stratégique pour l'approvisionnement énergétique du pays. L'état pense même encore céder 10 % : le grand Monopoly© continue !

Le scandale de l'ARENH

L'Accès Régulé à l'Énergie Nucléaire Historique, est une aberration de la loi NOME de décembre 2010, pour faire naître une concurrence qui réponde aux diktats de Bruxelles. Il faut se rappeler qu'à l'époque, les fournisseurs alternatifs n'arrivent pas à prendre de part de marché, les usagers restant aux tarifs réglementés de l'opérateur historique EDF qui restent moins chers.

Pour y remédier, la loi oblige EDF à céder 100 TWh, 1/4 de la production

d'électricité issue de son parc nucléaire, au prix de revient, soit 42 € le méga Wh, quel que soit le cours du marché. Ainsi, quand les cours de l'électricité sont bas, les opérateurs privés achètent sur la bourse de l'électricité, et quand ils sont hauts, ils se sourcent à l'ARENH. Les concurrents d'EDF sont systématiquement gagnants, et EDF toujours perdant.

Un cadeau fait aux fournisseurs privés pour créer une concurrence... faussée !

Le plafond de l'ARENH pourrait passer à 150 TWh et certains demandent même de l'appliquer à la production hydraulique d'EDF. Comment peut-on parler de concurrence quand les coûts d'entretien des centrales reviennent toujours à EDF et quand ces fournisseurs privés n'ont aucun investissement à engager ; la plupart d'entre eux ne produisent même pas l'énergie qu'ils vendent. Le scandale est pire encore que la privatisation des autoroutes.

Les marchés financiers n'investissent que s'il y a un retour rapide et ils ne se préoccupent pas du service public, c'est la raison pour laquelle il faut sortir l'énergie du marché.

Le projet Hercule

Les organisations syndicales ont appris dans le journal Le Parisien du 15 avril l'existence du projet Hercule. Ce projet de réorganisation du groupe EDF, dont l'État actionnaire à plus de 80 %, est mis en oeuvre par le PDG Jean-Bernard Levy, sur les conseils d'experts financiers de

la Société Générale et de Natixis et sous l'oeil très attentif du Gouvernement.

Sa feuille de route : prendre pour modèle le groupe Engie, ancien GDF-Suez.

EDF une nouvelle fois découpée

Dans la holding mère où l'état sera majoritaire, EDF Bleu, gèrera le nucléaire, la grande hydraulique (si les concessions ne lui échappent pas) et le RTE (Transport). Le Gouvernement communique en parlant d'une renationalisation d'EDF... pour mieux cacher la privatisation de l'autre pan du projet.

EDF Vert, une nouvelle Direction, regroupera les filiales d'Enedis (la distribution), d'EDF commerce (la vente aux particuliers et professionnels), d'EDF Renouvelable, de Dalkia, de Framatome... Comme dans le cas du groupe Engie, ces filiales deviendront les pompes à cash de la maison mère (EDF Bleu). L'affaire ne serait pas trop grave si, à terme, les filiales EDF Vert ne voyaient leur capital ouvert au privé. Ainsi, Enedis évoluant dans une situation de monopole naturel de la distribution, entrerait dans une nouvelle ère qui pourrait bien faire réagir les syndicats d'électricité et les élus locaux sur la question des concessions.

Le Gouvernement fait le choix du tout marché puisque, de fait, la production sera séparée de la fourniture.



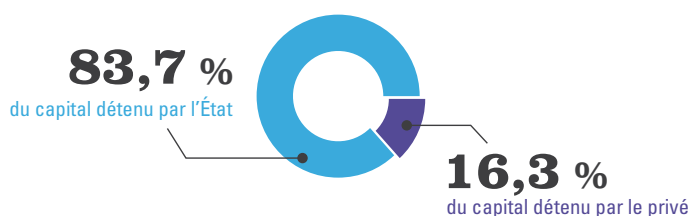
une entreprise **encore** publique en 2019 ▶

Toute l'électricité EDF Bleu sera vendue sur le marché de gros, des bourses avec des traders. Quant à EDF Vert, qui commercialise l'électricité auprès des particuliers et professionnels, elle serait contrainte d'acheter au prix du marché auprès de ces bourses, comme tous les autres fournisseurs.

Comment pourrions-nous croire que les questions du coût sur la facture, de précarité énergétique, du réchauffement climatique, de Service Public ou du Statut des salariés seraient un tant soit peu les préoccupations de cette nouvelle direction ?



La grève nationale du 19 septembre dernier a atteint un niveau historique de mobilisation du personnel. L'Histoire retiendra l'attachement des salariés à l'intégrité d'EDF et aux valeurs de service public que le Groupe doit porter.



qui **éclatera** en 2 entités avec Hercule en 2022



PRODUCTION & TRANSPORT
gestion **publique**



nucléaire



thermique



hydraulique



transport
RTE

**les investissements
et les coûts de production supportés
par les contribuables**



DISTRIBUTION & COMMERCE
gestion **privée**



distribution
Enedis



commerce
particuliers & pros



services
Dalkia



énergies renouvelables
EDF renouvelables

**les revenus garantis
et les profits pour
les investisseurs privés**



**ENSEMBLE, EXIGEONS LE RETRAIT PUR ET SIMPLE
DU PROJET DE SCISSION D'EDF « HERCULE »**

**EN APPUI DES GRÈVES, VENEZ SIGNER LA PETITION INTERSYNDICALE
DEMANDANT LE RETRAIT D'HERCULE DANS VOTRE SLVIE OU VOTRE SYNDICAT**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



**CMCAS
SEINE ET MARNE
JEUDI 26
SEPTEMBRE
2019**

« Chèr.e collègue, chèr.e bénéficiaire, cher.e délégué.e,

Une Assemblée Générale de CMCAS a pour but de faire le bilan sur l'année passée mais aussi de tracer des perspectives pour l'année à venir.

C'est l'exercice de notre démocratie participative et nous ne pouvons que nous en féliciter.

Tout d'abord je souhaite remercier l'ensemble des administrateurs, les Elus de SLVie, des Commissions, les militants et bénévoles ainsi que l'ensemble du personnel de notre CMCAS pour leurs engagements à faire vivre au quotidien, tout au long de l'année, nos Activités Sociales.

Nous ne pouvons aborder cette Assemblée et nous mettre à débattre sans revenir sur les faits marquants de l'année 2018.

Tout d'abord nous constatons une amplification des souffrances sur notre planète et l'écart grandissant entre les populations dites « nanties » et les autres, et ce, de façon palpable. Des hommes et des femmes continuent de mourir en Méditerranée fuyant la guerre ou l'oppression dans leur pays.

...

Les enjeux climatiques sont également primordiaux, et contribueront aux migrations de demain. Notre jeunesse l'a bien compris et les manifestations régulières pour le climat le démontrent. En cela nous devons porter et défendre les projets en faveur du développement Durable et Solidaire et réaffirmer la reconnaissance de l'accès à l'énergie comme besoin vital pour l'humanité.

...

Mais regardons ce qu'il se passe d'un peu plus près dans les IEG et le secteur de l'énergie en France.

Aujourd'hui c'est encore 12 millions de personnes en précarité énergétique ! Une augmentation des tarifs de l'électricité de 5.9% mais pourquoi ?

Il faut favoriser la concurrence, ouvrir les marchés, se mettre au niveau des autres opérateurs, c'est-à-dire plus chers, et satisfaire les actionnaires du groupe EDF dont la voracité est sans limite, et qui au passage, ont déjà empoché 26 Milliards d'euros sur 10 ans.

Mes propos ne doivent pas renvoyer à la nostalgie mais plutôt à des regrets, des regrets d'une époque où des femmes et des hommes avaient fait d'EDF/GDF un fleuron de l'industrie au service de la nation. On parlait alors d'entreprise intégrée au service d'une politique publique de l'énergie.

Et l'avenir s'assombrit un peu plus avec le plan de démantèlement d'EDF déjà écrit, auquel certains grands établissements bancaires ont été associés.

C'est le projet HERCULE, paru dans la presse le jour de l'incendie de Notre Dame. Triste coïncidence !

...Et puis, avec la loi NOME, rappelons-le : il dispose déjà de 25% de la production à un prix défiant toute concurrence.

Mais où trouver l'argent ??

Eh bien, c'est sans compter sur les bonnes idées du gouvernement actuel, il suffit de vendre ENEDIS, DALKIA et RTE et ainsi achever le démantèlement du groupe.

Total n'aura plus qu'à racheter les parts de l'état

dans ENGIE, et ni vu ni connu, le monopole change de camp.

Que de beaux projets en cours, ce qui augure de belles luttes !!!

Cela ne suffisant pas, la cour des comptes avec son coup de semonce sur le tarif agent dans l'année, prépare sa grande offensive sur le statut, et après la SNCF, c'est le laminage des régimes spéciaux de retraite qui est dans le viseur.

...

La CMCAS est impactée elle aussi de plein fouet par l'accord dit « moyens bénévoles ». Cet accord de Branche signé par la CFE et la CFDT a réduit d'une manière drastique nos moyens en termes d'heures, d'immobilier, et aura

également un impact financier.

...

Les employeurs persistent et affichent leurs volontés de mettre à mal nos Activités Sociales avec une baisse de 60% d'heures pour les Commissions, les Conseils d'Administration, les SLVie. Quid de l'avenir des correspondant(e)s détaché(e)s SLVie ?

Vous comprenez bien que ce n'est pas un hasard si cette Assemblée Générale de CMCAS se tient au mois de Septembre. Cela est lié à la baisse des heures allouées par les employeurs, le refus des détachements au mois de juin, mais surtout à notre belle mobilisation du printemps qui a obligé les em-

ployeurs Franciliens à ouvrir des négociations sur la mise en place de cet accord scélérat.

Président de la CMCAS, je me félicite que cette mobilisation soit unitaire avec FO DSP et la CFDT. Evidemment, cet engagement local ne peut dédouaner la signature nationale. Mais je me réjouis que les attentes locales des bénéficiaires aient pris le dessus. En cela, je veux remercier l'esprit de rassemblement de la CGT dépassant les oppositions et les clivages syndicaux.

... »

Découvrons ensemble les chiffres correspondants à nos activités sur l'année 2018.

BÉNÉFICIAIRES / OUVRANTS DROIT 2018

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES (EN CHIFFRES)



■ 49.9 % Ouvrants Droit (6 501)
■ 50.1 % Ayants Droit (6 520)

BÉNÉFICIAIRES
(ACTIFS + INACTIFS AGENTS IEG)
=
OUVRANTS DROIT *
(AGENTS IEG - 6501)
+
AYANTS DROIT
(3944 CONJOINTS+ 2576 ENFANTS)
= 13021

A fin 2018, nous avons 6501 OD avec une répartition entre les actifs et les pensionnés de 40/60 - un nombre d'ouvrants droit qui reste constant et trouve un équilibre entre les départs en retraite et les nouveaux embauchés. Une population où la moyenne d'âge reste élevée (80% des OD ont plus de 40 ans et plus de 56 % ont plus de 60 ans). Seul, 20% ont moins de 40 ans !!

BILAN ACTIVITÉS

Activités SLVie

33
réalisées

1080
participants

35 années

Activités COMMISSIONS

26
réalisées

2983
participants

19 années

Nos activités c'est aussi...

Le COSEG

381
adhérents
(351 OD/ AD - 30 EXT)

COSEG 77 MELUN
COSEG 2018 - Cours & activités*
20 sections réparties sur : Melun, Dammarie-Les Lys (archerie, badminton, ball trap, plongée,...)

Activités* : tournois, randonnées, week-ends, des moments conviviaux (galettes des rois, repas Noël,...)



Quelques chiffres...

AIDES SOLIDARITÉ CAS 77

En 2018, c'est 15 383 € répartis sur l'ensemble des aides apportées par la CMCAS 77 pour : l'isolement, les aides ponctuelles, les dons aux associations

AIDES FASS DE LA CCAS

En 2018, c'est 89 941€ repartis sur des aides pour : l'Aide à l'Autonomie des Jeunes, l'Indemnités Moyens Existence, le Plan Actions Personnalisées, l'Aide Vie Domestique Actif,...

BILAN 2018 SEJOURS CCAS



Sur les 4 campagnes de séjours jeunes proposés par la CCAS, ce sont au total 398 enfants, adolescents de Seine et Marne qui sont partis en colonie.
Un nombre de participants qui reste constant depuis 3 ans

Ce sont également plus de 1600 séjours familles proposés



BILAN 2018 FINANCIER

Le total du bilan, avant répartition, de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élève à 2 184 743,81 €, le compte de résultat de l'exercice, dégage un résultat comptable excédentaire de 36 500,11 €.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018

MOTIONS DES AG DE SLVIE

SLVIE 01 – MELUN

Assemblée Générale du 04 Juin 2019

MOYENS BENEVOLES / DETACHEMENTS (Voté à l'unanimité)

Les bénéficiaires actifs et inactifs réunis ce jour exigent le maintien des détachements de proximité SLVie et COMMISSIONS de notre CAS 77.

Nous exigeons également pour la SLVie 1 le maintien des deux correspondants suite au départ en inactivité de l'un d'eux, afin de conserver deux temps pleins pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

Cette demande devra être mentionnée aux employeurs de la branche SGE des IEG et inscrite dans l'avenant à l'accord des moyens bénévoles pour la négociation IDF EST.

Nous confirmons notre attachement à garder le lien intergénérationnel entre les actifs et les inactifs.

SLVIE 02 – SAVIGNY LE TEMPLE / LIEUSAIN

Assemblée Générale du 27 mai 2019

MOYENS BENEVOLES / DETACHEMENTS (Voté à l'unanimité)

Le bureau de la SLVie de Savigny / Lieusaint et ses bénéficiaires, réunis ce jour en assemblée générale, exigent de la direction des IEG la mise à disposition des moyens humains et matériels pour le bon fonctionnement de nos Activités Sociales.

Tous réunis, nous appelons les bénéficiaires des Activités Sociales des IEG à défendre le PAR et le POUR en se mobilisant autour de la sauvegarde ultime de notre modèle et de notre SLVie de Savigny / Lieusaint notamment en accordant les détachements des correspondants.

Nous exigeons la prise en compte des spécificités de notre CMCAS.

Nous exigeons également des organisations syndicales, un avenant à l'accord de branche qui réponde aux besoins de proximité des CMCAS et des SLVIE.

CSMR

CSMR QUELQUES RAPPELS

LA CAISSE CENTRALE D'ACTIVITÉS SOLCIALES (CCAS) A CHOISI DE CONFIER LA GESTION DE LA COUVERTURE SUPPLÉMENTAIRE MALADIE DES RETRAITÉS (CSMR) À SOLIMUT MUTUELLE DE FRANCE, DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 2019

Elle propose de nouvelles options de renfort santé facultatives « sécurité et « confiance » venant compléter les garanties CSMR.

Cette offre intégrée au contrat collectif CSMR (dédié uniquement aux retraités des IEG) vous permet de garantir la continuité des remboursements, d'améliorer votre couverture santé et de simplifier l'automatisation des règlements de prestations entre les différents niveaux de couverture.

En souscrivant à l'une de ces options, faites le choix d'un **reste à charge diminué**, voire nul !

Quel est le montant de la cotisation pour l'option de renfort « Sécurité » ou « Confiance » ?

Les différentes situations :

1 - J'ai un contrat CSMR (SOLIMUT) et souhaite souscrire à l'option sécurité ou confiance

Je retourne à SOLIMUT le bulletin de modification CSMR (en le téléchargeant sur le site) ou en appelant le 0 800 005 045 qui me l'enverront à mon domicile. Cochez l'option sécurité ou confiance.

2- J'ai un contrat CSMR (SOLIMUT) et j'ai conservé SODELI / eSODELI ou CORT / eCORT (chez Energie Mutuelle)

J'ai deux possibilités :

AU CHOIX L'UNE DES OPTIONS FACULTATIVES DE RENFORT SÉCURITÉ OU CONFIANCE

Taux TTC en €	Formule Isolé	Formule Famille
Sécurité	7,00 €	14,00 €
Confiance	16,00 €	32,00 €

Avant toute résiliation

A NOTER l'option dépendance n'existe que sur le contrat SODELI ou CORT chez Energie Mutuelle

- soit de rester comme tel en maintenant mes contrats

Le seul changement : je dois désormais adresser mon décompte de SOLIMUT à Energie Mutuelle pour le remboursement de la sur complémentaire. Ce n'est plus automatique !!

- soit souscrire aux nouveaux contrats sur complémentaire de SOLIMUT Sécurité ou confiance permettant l'automatisation des règlements

Ne pas oublier de résilier chez Energie Mutuelle votre contrat avant le 31 octobre 2019 par lettre recommandée avec accusé de réception

3- J'ai un contrat SERENITE SODELI / eSODELI ou SERENITE CORT / eCORT chez Energie Mutuelle

- Je souhaite maintenir ce contrat – je dois désormais adresser mon décompte de la CAMIEG à Energie Mutuelle pour le remboursement complémentaire. Ce n'est plus automatique !!

- Je souhaite revenir dans le contrat collectif CSMR chez SOLIMUT

Je retourne à SOLIMUT le bulletin d'adhésion CSMR en le téléchargeant sur le site ou en appelant le 0 800 005 045 qui me l'enverront à mon domicile.

Cochez l'option sécurité ou confiance

Ne pas oublier de résilier chez Energie Mutuelle votre contrat avant le 31 octobre 2019 par lettre recommandée avec accusé de réception

4- Je me suis rétracté avant le 1er juillet de l'adhésion au contrat SERENITE chez Energie Mutuelle et je n'ai pas reçu la nouvelle carte d'adhérent de SOLIMUT

Attention ! veuillez impérativement vous rapprocher de SOLIMUT au 0 800 005 045 pour la prise en compte de votre adhésion.

Ne pas oublier de résilier chez Energie Mutuelle votre contrat SODELI ou CORT avant le 31 octobre 2019 par lettre recommandée avec accusé de réception

Simplifiez-vous : demandez auprès de vos SLVie ou votre CMCAS un modèle de lettre de résiliation

DE NOUVELLES COORDONNÉES

BESOIN D'INFORMATIONS SUR VOTRE CONTRAT, SUR UN REMBOURSEMENT OU POUR TOUTE AUTRE QUESTION :



PAR TÉLÉPHONE

Pour toute demande de renseignements sur votre **CSMR**, ainsi que sur l'ensemble de vos contrats d'assurances de personnes, du lundi au vendredi de 9h à 17h :

0 800 005 045

Service & appel gratuit



PAR COURRIER

SOLIMUT MUTUELLE DE FRANCE
Service CSMR
TSA 21123
06709
SAINT LAURENT DU VAR CEDEX



PAR MAIL

Rendez-vous dans la rubrique «**Contact**» de votre Espace Adhérent

Tout savoir sur L'AMIANTE

Rencontre le vendredi 22 novembre à 14H00
Salle Marcel PAUL,
5 rue Demeufve,
Bois le Roi.

- En présence de : Stéphanie GONSARD, avocate, Alain CARRE, médecin, d'un représentant d'ANDEVA, de nos collègues Jean-Louis GROLIER et Pierre BATTAGLIA.

- Seront évoqués les sujets suivants : Le suivi post professionnel, les démarches à engager, les évolutions juridiques, le préjudice d'anxiété et toutes vos questions.

- Public concerné : agents actifs et retraités en contact ou ayant été en contact avec l'amiante dans le cadre de sa vie professionnelle.

Un moment convivial clôturera cette riche rencontre.

Coupon à retourner à votre SLVie - CMCAS Seine et Marne
Rencontre Amiante, vendredi 22 novembre 2019

Ouvrant Droit NOM : Prénom :

Nombre de personnes :



AIDE AUX PRATIQUES SPORTIVES, CULTURELLES, ARTISTIQUES

En septembre 2018, sur proposition de la majorité du Conseil d'administration une participation a été décidée concernant les pratiques sportives, culturelles et artistiques pour les enfants de 3 à 17 ans.

Celle-ci rencontrant un franc succès, puisque nous avons pu enregistrer 490 demandes pour l'année 2018/2019, il a été décidé à l'unanimité en Bureau de reconduire cette participation pour 2019/2020.

Cependant au regard de l'expérience de la 1ère année, des modifications ont été votées pour que le plus grand nombre puisse bénéficier d'une participation quelque soit son coefficient.

DE

3

POPULATION CONCERNÉE

Les enfants, ayants droits, bénéficiaires de la CMCAS 77 âgés de 3 à 17 ans

ACTIVITÉS CONCERNÉES

Cette aide s'applique pour une adhésion ou inscription à un club ou une association

Ne sont pas concernés : les cours à domicile, les activités où intervient déjà la CMCAS

NOUVEAUTÉ

MONTANT DE L'AIDE ET CALCUL

Les montants proposés de 15 à 45€ sont par enfant et cumulables entre le sport, la culture et/ou l'activité artistique.

Le plafond de la participation ne pourra excéder 2 fois le montant correspondant à votre coefficient social.

L'aide est valable 1 fois par année scolaire (jusqu'au 30/06/2020) sur 2 activités différentes uniquement.

Il ne peut aller au-delà de 50% du montant de l'adhésion versée, sur présentation d'une facture acquittée avec le nom de l'enfant.

Le montant est conditionné à votre coefficient social :

Moins de 5000€ : 45€
 5000€ à 10 000€ inclus : 40€
 10 000€ à 15 000€ inclus : 35€
 15 000€ à 20 000€ inclus : 30€
 20 000€ à 25 000€ inclus : 25€
 25 000€ à 30 000€ inclus : 20€
 + 30 000€ : 15€

À 17 ANS



COLOS Bilan été 2019

SUR NOTRE TERRITOIRE

Nombre de séjours (4/14 + 15/17 ans) : 7910
Total enfants convoyés (4/14 + 15/17 ans) : 15271

EN IDF

Nombre de séjours (4/14 + 15/17 ans) : 253
Total enfants convoyés (4/14 + 15/17 ans) : 4761
dont 1305 15/17 ans (336 en séjours étrangers)

CONVOYAGE EN IDF

4761 jeunes - 31,17 %
dont 211 en Seine et marne (sur 65 colos)
364 convois - 24,93 %
dont 11 en Seine et Marne
765 transits, dont 10 en Seine et Marne
1904 billets 15/17 pris sur le portail
dont 70 en Seine et Marne

Encore une originalité de nos Activités Sociales, vos chères petites « têtes blondes », vos « trésors » partent en colo accompagnés par des collègues bénévoles. La plupart du temps parents ou grand parents, chasuble CMCAS sur

le dos, carnets sanitaires dans le sac, ils et elles sécurisent le trajet, aident au portage des bagages toujours trop lourds, assurent les transits entre train et bus. Ils sont appelés LES CONVOYEURS.

Vous souhaitez vous investir bénévolement ?

DEVENEZ CONVOYEUR



Vos et nos enfants ont besoin de VOUS !
Contactez votre Slvie ou la CMCAS



PETIT COURS D'HISTORIQUE...

BEAUCOUP D'ENTRE VOUS SE POSE CES QUESTIONS :
C'EST QUOI CET HISTORIQUE DANS MA CMCAS ?
A QUOI SERT-IL ?
COMMENT FONCTIONNE-T-IL, COMMENT LE CONSULTER ?

ON VOUS EXPLIQUE TOUT !

POURQUOI UN HISTORIQUE CMCAS ?

Par souci d'équité et respect de notre principe de « chacun son tour ». L'historique intervient dans le cas où la demande est supérieure à l'offre sur une activité. Les bénéficiaires retenus seront ceux qui disposent de l'historique le plus faible.

PAS UN, MAIS DEUX HISTORIQUES

- Le premier pour des activités journalières proposées par la CMCAS
- Le second pour des activités type voyages ou week-end (utilisé dès qu'une nuit est proposée).

Pourquoi deux ? Par pragmatisme, constatant que certains bénéficiaires ne s'inscrivaient pas aux activités journalières par crainte de se pénaliser pour les voyages ou week-end.

QUAND L'HISTORIQUE EST-IL DÉCLENCHÉ ?

Dès que vous voyez sur les tracts de votre CMCAS « La commission Arts et Loisirs vous propose », « la commission Jeunes Agents vous propose » ou toutes autres commissions, vous êtes sur une activité proposée par votre CMCAS, donc assujettie à l'historique.

COMMENT FONCTIONNENT CES HISTORIQUES CMCAS ?

C'est très simple ! Dès que votre participation est confirmée sur une activité de commission, vous recevez une convocation. Dès votre participation, votre historique augmente de 10 points.

Exemples :

Si vous participez au challenge de Karting de la commission Sports, votre historique sera augmenté de 10 points.

Si vous participez à un voyage avec les commissions pensionnés, Arts et loisirs ou encore jeunes agents, c'est l'historique voyage qui sera utilisé.

Si ce voyage dure 7 jours, votre historique sera augmenté de 7000 points (1000 points par jour). Si c'est un week-end (1 nuit) votre historique voyage augmentera de 2000 points (2 jours).

COMMENT EST-IL CALCULÉ ?

L'historique prend en compte les activités réalisées lors de l'année en cours et des 3 années précédentes. Nous sommes en 2019, les historiques seront calculés sur 2016, 2017, 2018 et l'année en cours.

Ces historiques sont consultables (sous quelques jours) sur simple demande à votre Slvie.

SLVIE 4 – VISITE DE TROYES

samedi 7 septembre 2019

Les bénéficiaires de la SLVie 4 ont pu profiter de la visite guidée du cœur historique de «Troyes la magnifique» avec ses remarquables maisons à pans de bois du XVIe, ses ruelles médiévales dont la typique ruelle des chats, la cour du mortier d'or et l'église Ste Madeleine (XIIe), une des rares églises de France à avoir conservé son célèbre Jubé renaissance et ses superbes vitraux : chefs d'œuvre d'une finesse exceptionnelle. Déjeuner au restaurant «Le Tadorne» à Piney au cœur d'un petit village de la forêt d'Orient. Recettes d'Antan. Excellent repas. Balade en petit train autour du lac de la forêt d'Orient. Puis visite du Moulin de Dosches dans un environnement charmant et bucolique. Une journée vraiment bien remplie. Merci à la SLVie 4 pour cette super sortie.

Annie



SLVIE 2 – VISITE DU DOMAINE DE CHANTILLY

samedi 21 septembre



Merci à tous les bénéficiaires d'avoir répondu OUI pour cette visite du Domaine de Chantilly.

Ce château de Chantilly, l'un des joyaux du patrimoine français nous a rendu ravis, en découvrant ses innombrables chefs d'œuvre qu'il cachait.

C'est ainsi, qu'en voyageant dans ce temps passé, ces illustres prédécesseurs ont appelé ce « musée Condée ». Une petite faim, rien de tel que les anciennes cuisines de Vatel. Il est vrai qu'à midi, rendez-vous à la « CAPITAINE ».

Avec grand plaisir nous nous y sommes rendus afin de déguster ce savoureux menu.

Le plein étant fait, la présentation de dressage nous attendait.

La découverte des secrets de dressage des cavalières des grandes écuries nous a tous ébloui. Direction le musée du cheval afin de découvrir l'importance de la relation entre l'homme et le cheval. Un peu de repos en découvrant ce parc en voitures, solution idéale avec cette charmante golfette. Tous ces lieux inspirants et magnifiques nous ont séduits.

Et nous pouvons dire un grand MERCI au Domaine de CHANTILLY.

Paul LUCAS

COMMISSION JEUNESSE – WEEK-END EURO SPACE CENTER



En ce weekend du 8/9 juin 2019 direction Euro Space Center, centre spatial attractif en Belgique, pour la commission jeunesse avec 61 enfants.

Marché sur la Lune, sur Mars, simulateur chaise rotative, atelier de fusée... Bref l'espace et l'astronomie n'auront plus de secret pour vos enfants.

De merveilleux souvenirs grâce aux Activités Sociales !! 😊😊



COMMISSION SPORT – STAGE ULM

lundi 20 mai 2019



Sur l'aérodrome de Pont Sur Yonne la 3ème édition du stage de découverte et de pilotage ULM organisé par la Commission Sport de la CMCAS Melun en partenariat avec d'une part l'aéroclub de la Maison du Pilote et d'autre part l'Aéroclub National des Electriciens et Gaziers (ANEG).

Un problème de dernière minute sur la disponibilité du second appareil de la SSA Chartres-

Orléans, nous a contraint à emprunter l'appareil de la SSA de Toulouse. Ceci était d'autant plus impératif que l'effectif pour cette édition était complet et donc ne pouvait se faire avec une seule machine.

Comme pour les précédentes éditions, la matinée du lundi était consacrée aux apports théoriques en groupe et en salle par

les 2 instructeurs, Marc Perez et Jean-Claude Fayet. Ce qui était parfait car le ciel n'était pas très beau et nous gratifiait d'une petite pluie. Heureusement, cela s'est amélioré l'après-midi pour permettre les premiers vols et s'est nettement amélioré les jours suivants.

Ce stage, tel qu'il a encore été proposé cette année (5 heures sur 5 jours) était la dernière fois. La prochaine découverte (si elle se fait) sera proposée sur 3 jours (vendredi, samedi et dimanche) avec 3 heures de pilotage à la place des 5 heures et toujours avec un apport théorique au début.

D. Haas



Photo du groupe avec les instructeurs (de gche à dte : D. Daligault, B. Chaumeton, J.B. Dupleich, R. Gratiot, M. Perez, W. James, E. Meignin, J.C. Fayet, A. Boise, D. Haas)

Retours spontanés de quelques participants :

«Encore merci à toi Daniel et aux 2 instructeurs Marc et Jean-Claude pour l'organisation et la réalisation de cette session très agréable, chaleureuse et réussie. Ces quelques heures m'ont permis d'apprécier pleinement le plaisir du vol en ULM, en toute sécurité et avec une pédagogie adaptée à chacun selon ses attentes. Je vous souhaite une bonne continuation dans cet exercice et ne peut qu'encourager ceux qui sont intéressés pour y participer.»

William James

«Très bonne organisation du stage par Daniel Haas, accueil chaleureux lundi matin avec café croissants en dépit d'une météo peu engageante : pluie fine et température basse. Après une présentation théorique du fonctionnement d'un ULM par Marc Pérez et Jean-Claude Fayet, nos deux instructeurs pour la semaine, début des vols dès lundi après-midi avec une météo plus engageante.

Et puis les vols se sont succédés au fil de la semaine dans une ambiance très agréable facilitée par le retour du soleil. J'ai découvert que l'Yonne, vue d'avion, est magnifique, entre les petits villages, le toit des maisons, les

champs, les forêts, les rivières et les collines. Nous avons la chance de vivre dans un très beau pays avec des paysages très variés. L'intérêt d'apprendre à piloter un ULM repose sur le fait que le stagiaire est seul avec l'instructeur. Ce qui permet à ce dernier d'adapter la formation au niveau du stagiaire.

Il faut noter les repas pris en commun au restaurant installé sur l'aérodrome, bonne prestation, serveuse charmante et échanges fructueux et détendus au sein du groupe. Stage à recommander sans modération.»

Jean-Baptiste Dupleich

«Je te remercie pour l'accueil et la bonne organisation de ce stage, où même la météo était au rendez-vous. Cette semaine était placée sous le signe de la passion grâce à toi et aux instructeurs Marc et Jean Claude disponible et à l'écoute des participants. Groupe sympathique. Semaine pleine d'émotions et de sensations qui donne l'envie de poursuivre.»

Etienne Meignin

SLVIE 1 – SORTIE CANOË

Il est 9h ce samedi 15 juin 2019 à Gretz-Sur-Loing, il ne fait pas trop chaud, mais tout le groupe de la SLVie 1 est là pour prendre une petite viennoiserie et se préparer pour cette journée au fil de l'eau sur le Loing. La sympathique équipe de l'ADSCE ECUELLES Canoë Kayak passe les consignes et hop, tous les bateaux se mettent à l'eau.

Après quelques retournements et une jolie pause pique-nique ensemble sur l'herbe, c'est au final une superbe balade qui se termine à l'arrivée après le pont de Moret sur Loing.

A l'année prochaine probablement !!!
Loïc



DES NOUVELLES DE NOS PLUMES...



Rappelez vous de notre écrivain Philippe LOWINSKI (portrait Journal n°46 de 2017), agent de plateau à la CPC (Coordinateur Pilotage Interventions) de Savigny. On se demandait à la fin de notre article ce qui légitimement se cachait encore sous cet homme empreint de multiples talents ? Nous voilà 2 ans après...

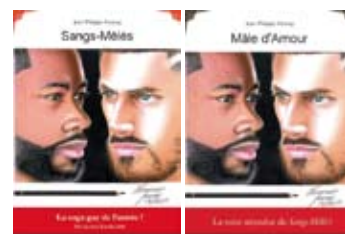
Alors Philippe où en es-tu ?

« Après le Prix GRDF pour « Chronique d'un suicide annoncé » en 2015, et le Prix du Livre Enedis 2018 attribué l'an passé à « Sangs-Mêlés », me voilà de nouveau en lice pour d'autres médailles d'or ! Cette année, je présente deux ouvrages chez Enedis : - « Mêle d'Amour », suite de « Sangs-Mêlés » dans la catégorie romans.

- « Chronique d'un suicide annoncé » dans la catégorie essais. Pour l'occasion, insigne honneur, les lauréats seront avec Enedis au Salon du Livre de Paris en mars 2020. Il va sans dire qu'une telle mise en lumière auprès des médias est inestimable ! Je suis aussi en lice pour Le Prix du Roman Gay avec « Sangs-Mêlés ». Le palmarès sera annoncé le 9 novembre au Centre LGBT (Lesbiennes, les Gays, les Bisexuels et les Transgenres) de Paris. La concurrence sera rude, mais ô combien stimulante ! Pour la deuxième fois, après février, « Sangs-Mêlés » est fier d'avoir son encart pleine page dans le dernier numéro du magazine gay Têtu ! Les trois ouvrages présentés ont tous une thématique gay, haute-

ment revendiquée et assumée ! Les quatre enfants de ma plume, car je n'oublie pas « Et tu élèveras ton regard vers les Hauteurs », sont disponibles dans toutes les bonnes librairies, sur les sites de la FNAC et d'Amazon, sans oublier la très emblématique librairie gay « Les Mots à la Bouche » rue Ste-Croix-de-la-Brettonnerie ou aux Editions Publibook. A Dieu vat... Bien amicalement. Philippe LOWINSKI alias Jean-Philippe FRESNOY. »

Nous lui souhaitons bonne chance et ne manquerons pas de vous donner des nouvelles . A suivre ...



YES ! LES VACANCES



Séjours jeunes 4/17 ans

FIN ANNEE 2019/2020 et FEVRIER 2020
Ouverture des inscriptions le 26/09/2019

Forclusion le 16/10/2019 pour les colos de fin d'année / et le 13/11/2019 pour la colo février 2020
Résultats le 24/10/2019 pour les colos fin d'année / et le 28/11/2019 pour les colos de février 2020

Séjours adultes

HIVER 2019/2020
(du 17 novembre au 5 avril 2020)

Mise à disposition du catalogue papier dans vos SLVie et votre CMCAS et consultable sur ccas.fr

ATTENTION, Certaines informations n'apparaîtront pas sur le catalogue notamment :

- Les conditions générales

⇒ **Retrouvez-les uniquement sur ccas.fr**

N'oubliez pas également que votre correspondant SLVie et votre CMCAS sont à votre disposition pour vous renseigner.



Vos dates à retenir :

Ouverture de la réservation directe pour séjours de 7 Jours ou plus	08/10/2019 à 14h
Ouverture à la nuitée sauf les conventions	12/11/2019
Ouverture du tour de rôle	15/10/2019
Forclusion	05/11/2019
Résultats	23/11/2019
Passage en réservation directe	26/11/2019
Ouverture à la nuitée	26/11/2019
Ouverture réservation PMR auprès de la SLVie ou CMCAS	08/10/2019



N'oubliez pas ! SEJOUR A TOUR DE ROLE

UN OU DES INVITES ? Si votre hébergement le permet, vous devez contacter votre SLVie au plus tard 30 jours avant votre départ afin de lui communiquer les coordonnées de vos invités. Votre participation financière sera recalculée.

MODIFICATION DES PARTICIPANTS (AYANTS DROIT)

Vous devez contacter votre SLVie au plus tard 30 jours avant votre départ. Votre participation financière sera recalculée.

La Commission Jeunesse de la CAS Seine & Marne
a le plaisir de vous convier à son traditionnel

SPECTACLE

de **NOUVEAU**



Forclusion le 12 novembre

Rendez-vous DIMANCHE 01 DÉCEMBRE

Salle Marcel Paul, Rue Demeufve à BOIS LE ROI

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS DANS VOTRE SLVIE